Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 037-213700743-20260916-2026_053-DE

Séance du 16 septembre 2026

Délibération n°2026_053

5.3 – Désignation des représentants

Modification de la composition des commissions municipales

L'an deux mil vingt-six, le **seize septembre à vingt heures**, le conseil municipal de la commune de Chouzé-sur-Loire dûment convoqué conformément aux dispositions de l'art L 2121-17 du CGCT, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAULT, Maire.

Date de la convocation : 08 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers votants : 18

Présents :
Monsieur Gilles THIBAULT Maire,
Monsieur Pierre DAVID, Madame Marina DANTIC, Monsieur Éric BRISSET, Madame Françoise ROUX, Adjoints,

Madame Marie BOTTI, Madame Lise DASSONVILLE, Monsieur Guillaume DELANOUE, Monsieur Laurent HERLIN, Monsieur Nicolas JAUSELON, Monsieur Jean-Christophe LENOIR, Madame Charline MABILEAU, Monsieur Patrick MARTINEZ, Madame Guylaine THIBAULT, Monsieur Christian THOUET, Madame Laurence VENNEVIER.

Absents ayant donné pouvoir : Madame Vanessa BRUNET a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTINEZ, Madame Eva DIMA a donné pouvoir à Monsieur Gilles THIBAULT.

Absents ou absents excusés : Monsieur Yvan BOIDÉ

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE

EXPOSÉ DES MOTIFS

À la suite de la démission de Monsieur Frédéric BIEMON, conseiller municipal, et de l'installation de Monsieur Jean-Christophe LENOIR, appelé à le remplacer au sein du conseil municipal conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la modification de la composition de certaines commissions municipales.

Monsieur Frédéric BIEMON était membre de la commission Voirie – Espaces publics ainsi que de la commission Bâtiments. Afin d'assurer la continuité du fonctionnement de ces commissions, il est proposé que Monsieur Jean-Christophe LENOIR soit désigné membre de ces deux commissions, en remplacement de Monsieur Frédéric BIEMON.

Par ailleurs, un poste étant vacant au sein de la commission Urbanisme et Cadre de Vie, Monsieur Jean-Christophe LENOIR a fait connaître son souhait d'intégrer cette commission. Il est donc proposé de compléter la composition de cette commission en désignant également Monsieur Jean-Christophe LENOIR comme membre.

Au vu de ces éléments,
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-22 ;
Vu la délibération portant création et composition des commissions municipales ;
Vu la démission de Monsieur Frédéric BIEMON de son mandat de conseiller municipal ;
Vu l'installation de Monsieur Jean-Christophe LENOIR en qualité de conseiller municipal en remplacement de Monsieur Frédéric BIEMON ;
Considérant qu'à la suite de cette démission, il convient de procéder au remplacement de Monsieur Frédéric BIEMON au sein des commissions municipales dont il était membre ;
Considérant que Monsieur Jean-Christophe LENOIR souhaite intégrer la commission Urbanisme et Cadre de Vie et qu'un poste y est actuellement vacant ;
Considérant qu'il convient ainsi de modifier la composition des commissions municipales concernées afin d'assurer leur fonctionnement dans de bonnes conditions ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide après un vote à main levée :

- De désigner Monsieur Jean-Christophe LENOIR en qualité de membre de la commission Voirie – Espaces publics, en remplacement de Monsieur Frédéric BIEMON.
- De désigner Monsieur Jean-Christophe LENOIR en qualité de membre de la commission Bâtiments, en remplacement de Monsieur Frédéric BIEMON.
- De désigner Monsieur Jean-Christophe LENOIR en qualité de membre de la commission Urbanisme et Cadre de Vie, afin de pourvoir le poste vacant au sein de cette commission.
- De préciser que les autres membres et la composition des autres commissions municipales demeurent inchangés.

Le secrétaire de séance,
Guillaume DELANOUE

Le Maire,
Gilles THIBAULT

Signé électroniquement par : Guillaume DELANOUE
Date de signature : 17/09/2026
Qualité : Chouzé-sur-Loire - Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Gilles THIBAULT
Date de signature : 17/09/2026
Qualité : Chouzé-sur-Loire - Maire